



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du jeudi 4 avril 2019
À 20 h Salle des mariages

Présent.e.s : Delphine ANDRÉ, Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET, Alain MESBAH-SAVEL, Françoise PONSONNET, Bernard VICTOURON. -Quorum atteint-

Excusé.e.s :

Absent.e.s : Myriam DEYGAS, Nadège FRACHISSE, Philippe LARNAUD, Jérôme MONTAGNE, Jérémy SIRGUEY, Nathalie VILET.

Questions diverses :

- Snack bar : renouvellement vaisselle ; inauguration 12 avril 19h pour le conseil. Insistance sur la nécessité de faire des états des lieux stricts, d'une caution conséquente.
- Gîtes : devis à faire pour grille-pains et fours exigés par Gîtes de France.
- Piscine : commande de bains de soleil, les deux personnes nécessaires à l'entrée ont été trouvées.
- Dossiers urbanisme : 5 dossiers de permis de construire déposés et en cours d'instruction auprès des services d'ARCHE AGGLO :
 1. Abri pour voitures 72 m² à Vignet;
 2. stabulation de 1000 m² à Beaufort;
 3. habitation de 130m² à La Collange ;
 4. habitation de 98m² à Grenouillat ;
 5. habitation avec piscine à Grenouillat.
- Marché de voirie : Suite à l'ouverture des plis du 12 mars 2019 et du compte-rendu d'analyse de l'offre unique, ainsi que les différents retours des communes, la phase de clôture de cette consultation va pouvoir être engagée.
- Salle de Pouyol : Il est rappelé l'importance de faire lire le contrat et notamment pour les consignes de sécurité (portes coupe-feu à ne pas bloquer) puisqu'il y a de grandes responsabilités prises par les locataires. Où mettre le parc auto pour handicapés puisqu'il ne le faut pas en pente, ni près de la citerne de gaz ?
- Portes d'entrée ENS: choix d'un monument parmi les projets des graphistes : celui qui ne demande pas de socle contrepoids ; d'un endroit sur la route de Deyras : le département et Arche Agglo viendront voir puisque l'endroit proposé est déjà surchargé entre les réseaux et les panneaux de signalisation

Délibérations et votes :

▣ **Comptes administratifs 2018 (Assainissement et commune) ;**

▣ **Comptes de gestions 2018 (Assainissement et commune) ;**

Les comptes administratifs sont conformes et identiques aux comptes de gestion du trésorier général.

Adoptés à l'unanimité.

▣

▣ **Taux d'imposition** : Taxe d'habitation 7,70% Taxe Foncière 11,53% Taxe Foncière non bâti 61,85%. Taux inchangés, Adoptés à l'unanimité.

▣ **Budget Primitif 2019 Assainissement**

Adopté 7 votes pour et 1 abstention

▣ **Budget Primitif 2019 commune ;**

Adopté à l'unanimité.

▣ **Subventions aux associations : *Amitié en chanson*** sans objet Adopté à l'unanimité. Un courrier sera envoyé aux associations pour les informer de la décision du conseil municipal.

▣ **Convention pour le recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif.**

Il s'agit de renouveler la convention qui liait la commune à la SAUR pour une prestation de service de recouvrement de la redevance de la taxe d'assainissement et qui datait de 2008.

Adopté à l'unanimité

▣

▣ **Compromis de vente foncière rue des Tournesols.** (Le Charencey)

Autorisation donnée au Maire pour signer le compromis de vente : Adopté à l'unanimité

Prochain conseil : vendredi 17 mai à 20h30 (attention changement d'horaire).